

**DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS**

**Plan de cours**

COURS : **ÉCRITURE ET LITTÉRATURE : INTRODUCTION**

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : | Théorie : 2 | Pratique : 2 | Étude personnelle : 3

PROFESSEUR(E) DU COURS-GROUPE BUREAU ☎ POSTE ✉ COURRIEL  
Rafaël Chamberland C-185 rafaël.chamberland@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS ET AUX ÉTUDIANTES *À remplir*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi				12h à 13h	
Après-midi					

COORDINATION DÉPARTEMENTALE BUREAU ☎ POSTE ✉ COURRIEL  
VÉRONIQUE FORTIN C-185 6609 [dep.litterature@cegepmontpetit.ca](mailto:dep.litterature@cegepmontpetit.ca)

## PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT OU DE L'ÉTUDIANTE

### Objectif de la discipline

#### *Portrait du diplômé et de la diplômée en littérature*

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils et elles auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique et auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bonnes lectrices et de bons lecteurs d'œuvres littéraires qui sauront construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, chacun et chacune aura appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur ou l'autrice a eu recours et à en saisir les effets. Elles et ils seront ainsi devenus des lecteurs et des lectrices sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Les étudiantes et les étudiants auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, elles et ils seront devenus des lecteurs et des lectrices capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ces derniers et ces dernières auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Elles et ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivaines et les écrivains rencontrés et auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qui auront été lues. Confrontées aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, les cohortes étudiantes auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Elles auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, les étudiants et les étudiantes auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains et d'écrivaines qui en font un usage inusité et original. Bref, elles et ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront lu un minimum de 15 œuvres littéraires complètes appartenant à trois corpus, soit au moins six œuvres de la littérature québécoise, cinq de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et quatre de la littérature mondiale. De plus, les quatre grands genres littéraires auront été abordés notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. Enfin, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances. Ce parcours leur aura également permis de fréquenter et d'apprécier la littérature québécoise contemporaine, tout en les invitant à poursuivre cette exploration des œuvres de leur univers culturel.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

Pour les étudiantes et les étudiants inscrits par le Cégep dans ce cours, celui-ci est un préalable absolu au cours **Littérature et imaginaire**, 601-102-MQ.

### **Énoncé de la compétence ministérielle**

Analyser les textes littéraires.

### **Éléments de la compétence ministérielle**

1. Reconnaître le contexte culturel et le propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.
4. Élaborer un plan de rédaction.
5. Rédiger une analyse littéraire.
6. Réviser et corriger le texte.

### **Directives départementales :**

Analyser en référence à leur contexte culturel et pour mieux en apprécier le propos et les effets, un minimum de trois œuvres complètes, dont deux de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et une de la littérature mondiale. Ces œuvres doivent appartenir à la période de l'Antiquité à 1900 et à au moins deux genres, dont le théâtre. Rendre compte de ses analyses dans des textes cohérents et corrects dont une analyse littéraire de 700 mots.

L'ensemble du corpus étudié (œuvres complètes et extraits) doit permettre de lancer une réflexion sur ces trois questions :

1. Qu'est-ce que la littérature ?
2. Pourquoi lire et écrire des œuvres littéraires ?
3. Comment lire des œuvres littéraires ?

### **Définition départementale de l'analyse littéraire**

L'analyse littéraire consiste à étudier les procédés d'écriture qui donnent un sens au texte littéraire. Elle est construite à partir d'un plan de rédaction.

### **ŒUVRES À L'ÉTUDE**

- Molière, *Le malade imaginaire*, Paris, Folio, 2020 (France, 1673).
- Shakespeare, William, *Hamlet*, Paris, Gallimard, « Folio Classique » (Angleterre, 1603)
- Maupassant, Guy de, *Contes réalistes et contes fantastiques*, Montréal, Beauchemin, coll. « Parcours d'une œuvre » (France, 1880 et 1887)
- Un court recueil de poésie symboliste à télécharger sur LÉA.

\*

- Pilote, Carole, *Guide littéraire*, 5e édition, Montréal, Beauchemin, 2023.

## MÉDIAGRAPHIE

- HÉBERT, Michel, *Le Moyen Âge*, Collection Boréal Express, 1996
- NARTEAU, Carole, NOUAILHAC, Irène, *Littérature française. Les grands mouvements littéraires*, Libro, 2010
- SUHAMY, Henri, Shakespeare, Éditions de Fallois, Livre de Poche, 1996
- TODOROV, Tzvetan, *Introduction à la littérature fantastique*, Éditions du Seuil, 2005 (1970)
- TRÉPANIÉ, Michel, VAILLANCOURT, Claude, *Après les révolutions: le réalisme et le symbolisme*, Beauchemin Éditeur, 2000
- PILOTE, Carole, *La méthodologie de l'analyse littéraire et du commentaire composé*, Éditions Études vivantes, 2000
- PILOTE, Carole, *Guide des procédés d'écriture et des genres littéraires*, Éditions Études vivantes, 2000

Site de valorisation et d'amélioration de la langue *Le français s'affiche !*

<http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/centres-de-references/le-francais-s-affiche>

Centre collégial de développement de matériel didactique : Amélioration du français.

<https://www.ccdmd.qc.ca/fr/>

## ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Ce cours d'introduction à la littérature et à l'analyse littéraire se déploiera dans une perspective chronologique allant du Moyen Âge jusqu'à la fin du XIXe siècle. Nous nous concentrerons sur la littérature française, son histoire et ses courants en nous permettant des écarts en Angleterre ou en Italie par exemple. Le roman, le théâtre, la nouvelle et la poésie occuperont nos champs d'étude.

Qu'il découle d'une peur malade de la mort, de l'esthétique du carnaval, d'un masque emprunté, d'une perte de repère, d'un délire, d'une guerre cruelle ou encore d'un trouble de santé mentale, le thème de la folie nous servira à plusieurs égards de fil conducteur. Dans le but d'amener les étudiants à atteindre les objectifs du cours, différentes activités leur seront proposées en classe – ateliers formatifs en équipe, discussions, table ronde, écoute et visionnements divers – en plus des rédactions individuelles auxquelles ils auront été préparés en se familiarisant avec l'analyse littéraire. La participation active et la collaboration entre collègues de classe seront déterminantes pour le bon déroulement des séances et contribueront certainement aux apprentissages.

### Activités en classe

Les heures de cours seront partagées en :

- cours magistraux sur l'histoire sociale et littéraire, sur les œuvres et sur les auteurs ;
- analyse d'extraits et d'œuvres sous forme d'ateliers formatifs ;
- activités liées à l'identification et l'analyse des procédés d'écriture ;
- présentation de l'analyse littéraire.

### Activités en dehors de la classe

Les étudiants et étudiantes devront de plus consacrer environ trois heures par semaine de travail personnel à :

- leurs lectures obligatoires ;
- la rédaction de différents devoirs ;
- la révision de la matière ;
- la préparation aux évaluations et la rédaction des travaux.

### **Directive relative à l'usage des technologies de l'information et des communications en classe**

La Direction des études du Cégep valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.

Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant ou l'enseignante, en classe, sont interdits :

- L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique;
- L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos;
- L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.

En cas de non-respect de ces consignes, le professeur ou la professeure pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récidive après un avertissement formel, exclure la personne concernée de la classe.

### **PLANIFICATION DU COURS**

<b>CONTENU</b>	<b>ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE</b>
<p><b>Semaine 1</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Jeudi 24 août</b></p> <p>A – Présentation du plan de cours et des œuvres au programme. Ligne du temps. Amorce thématique.</p> <p style="text-align: center;"><b>Lundi 28 août</b></p> <p>B – La littérature médiévale. La chanson de geste et la littérature courtoise. Introduction à l'analyse littéraire.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lecture du <i>Malade imaginaire</i></li></ul>
<p><b>Semaine 2</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Jeudi 31 août</b></p> <p>A – Introduction aux procédés d'écriture et à l'analyse littéraire, suite. Stratégies de lecture. Atelier formatif sur <i>La Chanson de Roland</i>.</p> <p style="text-align: center;"><b>Mardi 5 septembre (horaire du lundi)</b></p> <p>B – Atelier formatif, suite et fin. Le théâtre de Molière, introduction.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lecture du <i>Malade imaginaire</i></li></ul>
<p><b>Semaine 3</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Jeudi 7 sept.</b></p> <p>A – <b><u>Contrôle de lecture sur <i>Le malade imaginaire</i> (5%)</u></b> et analyse de l'œuvre.</p> <p style="text-align: center;"><b>Lundi 11 sept.</b></p> <p>B – Analyse du <i>Malade imaginaire</i> et préparation à la rédaction d'un plan d'analyse. Stratégies d'écriture.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Préparation à la rédaction d'un plan d'analyse.</li></ul>

<p><b>Semaine 4</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Jeudi 14 sept.</b></p> <p>A – <b><u>Rédaction d’un plan d’analyse (10%)</u></b>.</p> <p style="text-align: center;"><b>Lundi 18 sept</b></p> <p>B – Introduction à la littérature de la Renaissance et à l’humanisme.</p> <p>DATE LIMITE POUR ANNULATION DE COURS</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture d’<i>Hamlet</i>.</li> </ul>
<p><b>Semaine 5</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Jeudi 21 sept.</b></p> <p>A – Atelier formatif sur un extrait des <i>Essais</i> de Montaigne.</p> <p style="text-align: center;"><b>Lundi 25 sept.</b></p> <p>B – Introduction à la littérature du 17<sup>e</sup> siècle et à Shakespeare.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture d’<i>Hamlet</i>.</li> </ul>
<p><b>Semaine 6</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Jeudi 28 sept.</b></p> <p>A – <b><u>Contrôle de lecture sur <i>Hamlet</i> (5%)</u></b> et analyse de l’œuvre.</p> <p style="text-align: center;"><b>Lundi 2 octobre</b></p> <p>B – Analyse d’<i>Hamlet</i>, suite. Les tonalités en littérature. Stratégies de correction du français.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation à la rédaction d’une analyse partielle.</li> </ul>
<p><b>Semaine 7</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Jeudi 5 octobre</b></p> <p>A – Le grand siècle (17<sup>e</sup>) et les Lumières (18<sup>e</sup>).</p> <p style="text-align: center;"><u>Semaine de relâche du 9 au 13 octobre</u></p> <p style="text-align: center;"><b>Lundi 16 octobre</b></p> <p>B – <b><u>Rédaction d’une analyse partielle (15%) a</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture des <i>Contes réalistes et contes fantastiques</i>.</li> </ul>
<p><b>Semaine 8</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Jeudi 19 octobre</b></p> <p>A – <b><u>Rédaction d’une analyse partielle (15%) b</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b>Lundi 23 octobre</b></p> <p>B – Atelier formatif sur la littérature du 18<sup>e</sup> siècle. <i>Micromégas</i> de Voltaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture des <i>Contes réalistes et contes fantastiques</i>.</li> </ul>

<p><b>Semaine 9</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Jeudi 26 octobre</b></p> <p>A – Introduction à la littérature du 19<sup>e</sup> siècle.</p> <p style="text-align: center;"><b>Lundi 30 octobre</b></p> <p>B – <u>Contrôle de lecture sur les <i>Contes réalistes et contes fantastiques</i> (5%)</u> et analyse de <i>Boule de suif</i>.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture des <i>Contes réalistes et contes fantastiques</i>.</li> </ul>
<p><b>Semaine 10</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Jeudi 2 novembre</b></p> <p>A – Analyse des <i>Contes réalistes et contes fantastiques</i> : <i>Le Horla</i>.</p> <p style="text-align: center;"><b>Lundi 6 novembre</b></p> <p>B – Retour sur les analyses partielles et préparation à la rédaction du 9 novembre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation à la rédaction de l'analyse littéraire.</li> </ul>
<p><b>Semaine 11</b></p> <p>Journée JR du <b>mercredi 8 novembre</b></p> <p><b>Rédaction d'une analyse (25%)</b></p> <p><u>Évaluation terminale</u></p> <p>(Pas de cours jeudi 9 et lundi 13 novembre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture du court recueil de poésie disponible sur LÉA.</li> </ul>
<p><b>Semaine 12</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Jeudi 16 novembre</b></p> <p>A – La poésie au 19<sup>e</sup> siècle : Romantisme, modernité et symbolisme.</p> <p style="text-align: center;"><b>Lundi 20 novembre</b></p> <p>B – La poésie au 19<sup>e</sup> siècle, suite.</p> <p>Consignes pour la table ronde.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture du court recueil de poésie disponible sur LÉA.</li> </ul>
<p><b>Semaine 13</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Jeudi 23 novembre</b></p> <p>A - Atelier formatif sur Victor Hugo, Baudelaire et Rimbaud.</p> <p style="text-align: center;"><b>Lundi 27 novembre</b></p> <p>B – Préparation à la table ronde en équipe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation à la table ronde.</li> </ul>
<p><b>Semaine 14</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Jeudi 30 novembre</b></p> <p>A – 1<sup>ère</sup> période de table ronde (15%)</p> <p style="text-align: center;"><b>Lundi 4 décembre</b></p> <p>B – 2<sup>ème</sup> période de table ronde (15%)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation à la table ronde.</li> <li>• Étude en vue de l'examen final.</li> </ul>

<b>Semaine 15</b> <b>Lundi 11 décembre</b> <b>A – 3<sup>ème</sup> période de table ronde (15%)</b> <b>Jeudi 14 décembre</b> <b>B – <u>Examen final (20%)</u></b> <u>Évaluation terminale</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude en vue de l'examen final.</li> </ul>
---	---

\* VEUILLEZ NOTER QUE CE PLAN DE COURS PEUT FAIRE L'OBJET DE MODIFICATIONS AU COURS DE LA SESSION.

### Modalités d'évaluation sommative

Activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance (Semaine)	Pondération (%)
Contrôle de lecture sur <i>Le malade imaginaire</i>	Travail individuel (en classe)	3	5%
Rédaction d'un plan d'analyse.	Travail en équipe (en classe)	4	10%
Contrôle de lecture sur <i>Hamlet</i>	Travail individuel (en classe)	6	5%
Rédaction d'une analyse partielle.	Travail individuel (en classe)	7 et 8	15%
Contrôle de lecture sur les <i>Contes réalistes et contes fantastiques</i> .	Travail individuel (en classe)	9	5%
<u>Rédaction d'une analyse.</u> <b>Évaluation terminale</b>	Travail individuel (en classe)	11 Journée JR	25%
Table ronde	Travail individuel et en équipe (en classe et à la maison)	14 et 15	15%
<u>Examen final.</u> <b>Évaluation terminale</b>	Travail individuel (en classe)	15	20%

**TOTAL :**

**100%**

\*L'évaluation terminale de cours (article 5.2.4 de la PIÉA) peut comporter deux activités dont la pondération totale est d'un minimum de 30 %, soit un minimum de 20 % pour une activité de rédaction ayant lieu au plus tôt lors de la journée JR consacrée aux activités d'évaluation préparatoires à l'ÉUF et un minimum de 10 % pour la deuxième activité se tenant «*au terme de l'ensemble des périodes d'apprentissage prévues pour les cours*».

### DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION et LIEN AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

ACTIVITÉS et OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>Activité d'évaluation</b> : contrôles de lecture sur les trois œuvres au programme. <b>Objectifs d'apprentissage</b> : reconnaître le contexte culturel et le propos du texte	Justesse des réponses.
<b>Activité d'évaluation</b> : rédaction d'un plan d'analyse. <b>Objectifs d'apprentissage</b> : repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques ; choisir les éléments d'analyse ; élaborer un plan de rédaction.	Pertinence des éléments d'analyse retenus ; justesse dans le repérage des procédés stylistiques ; cohérence dans l'élaboration du plan d'analyse ; maîtrise de la langue.



<p><b>Activité d'évaluation</b> : rédaction d'une analyse partielle.  <b>Objectifs d'apprentissage</b> : repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques ; choisir les éléments d'analyse ; élaborer un plan de rédaction ; rédiger une analyse littéraire ; réviser et corriger le texte.</p>	<p>Pertinence des éléments d'analyse retenus ; justesse dans le repérage des procédés stylistiques ; cohérence dans l'élaboration du plan d'analyse ; profondeur de l'analyse ; structure du texte ; maîtrise de la langue.</p>
<p><b>Activité d'évaluation</b> : rédaction d'une analyse.  <b>Objectifs d'apprentissage</b> : repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques ; choisir les éléments d'analyse ; élaborer un plan de rédaction ; rédiger une analyse littéraire de 700 mots ; réviser et corriger le texte.</p>	<p>Pertinence des éléments d'analyse retenus ; justesse dans le repérage des procédés stylistiques ; profondeur de l'analyse ; structure du texte ; maîtrise de la langue.</p>
<p><b>Activité d'évaluation</b> : table ronde sur des poèmes du 19<sup>e</sup> siècle.  <b>Objectifs d'apprentissage</b> : reconnaître le contexte culturel et le propos du texte ; repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques ; choisir les éléments d'analyse ; réviser et corriger le texte</p>	<p>À venir; au minimum une semaine avant l'activité d'évaluation.</p>
<p><b>Activité d'évaluation</b> : examen final.  <b>Objectifs d'apprentissage</b> : reconnaître le contexte culturel et le propos du texte ; repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.</p>	<p>À venir; au minimum une semaine avant l'activité d'évaluation.</p>

\*\*Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative

## CONDITIONS DE RÉUSSITE

### (1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

### (2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

#### Politique départementale de présence en classe

1] Une étudiante ou un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur ou sa professeure qui l'aviserà des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).

2] Est susceptible de ne plus être admise en classe toute personne qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absentée à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.

3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

### (3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés par une professeure ou un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :

La professeure ou le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant ou l'étudiante. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur ou la professeure peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

#### **(4) PLAGIAT et autres manquements à l'honnêteté intellectuelle**

a) Le plagiat consiste à copier, traduire, paraphraser, en tout ou en partie, la production d'une autre personne en se l'attribuant indûment, avec ou sans son consentement, et constitue un manquement à l'honnêteté intellectuelle.

b) L'utilisation de travaux générés en totalité ou partiellement par une intelligence artificielle, si elle n'est pas autorisée par la professeure ou le professeur, est également considérée comme un manquement à l'honnêteté intellectuelle.

c) Les actes de fraude, tels que se substituer à un autre étudiant ou une autre étudiante lors d'une évaluation sommative, tromper, tricher ou falsifier des documents ou des résultats, constituent également des manquements à l'honnêteté intellectuelle.

d) Toute collaboration à de tels actes ou toute tentative de les commettre est également considérée comme un manquement à l'éthique intellectuelle.

Les personnes étudiantes qui commettent ces actes recevront la note de zéro pour l'évaluation et la professeure ou le professeur en fera un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmettra à la Direction des études en concordance avec l'article 5.6.1 de la PIEA.

Les détails se trouvent sur le site Ma réussite : <https://mareussite.cegepmontpetit.ca>

#### **(5) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX**

L'étudiant ou l'étudiante doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles ici : <https://rmsh.cegepmontpetit.ca/>

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur ou la professeure peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

#### **(6) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE**

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les valeurs et les critères établis par le département.

##### **Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit**

- **La maîtrise du français et la réussite des études collégiales**

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales ;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant ou l'étudiante doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le ministère de l'Enseignement supérieur (une dissertation de 900 mots); pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière : la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep : des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite. Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à

l'acquisition de compétences littéraires : connaissances stylistiques et historiques ; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue : la responsabilité de l'étudiant ou de l'étudiante**

Au Cégep, l'étudiante ou l'étudiant est responsable de la qualité de son français : chaque personne doit veiller à se donner, si elle ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque personne n'est pas pour autant laissée à elle-même : pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, elle peut compter sur plusieurs ressources :

- a) le *Guide de révision en trois étapes*, que l'étudiant ou l'étudiante peut trouver en annexe de ce plan de cours, au CAF, au CÉF et sur le site Ma Réussite sous l'onglet Mes outils. Ce Guide présente une méthode de révision efficace que la population étudiante est encouragée à utiliser lors de rédactions ;
- b) ses professeurs et professeures, que l'étudiant ou l'étudiante peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;
- c) le Centre d'étude en français (CÉF), où l'étudiant trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le *Centre d'étude en français* sont :

- le tutorat : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);
- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables.

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

### **Modalités d'évaluation du français écrit**

Dans les travaux où le professeur ou la professeure juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale ; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant :

Cours	Nombre de mots d'une rédaction	Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)
601-013	500	1 faute / 18 mots
601-101	700	1 faute / 30 mots
601-102	800	1 faute / 40 mots
601-103	900	1 faute / 50 mots
601-104	900	1 faute / 50 mots

Chaque étudiant ou chaque étudiante devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

Le Département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la *Grille de correction du code*, produite par les centres d'aide, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Aussi, le Département a adopté le *Guide de révision en trois étapes*, préparé par les centres d'aide. Cette grille et ce guide sont annexés aux plans de cours.

## **(7) POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES**

Toute étudiante ou tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : [www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques](http://www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques). En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

## **(8) LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS - POUR LES ÉTUDIANTS ET LES ÉTUDIANTES EN SITUATION DE HANDICAP**

Les étudiants et étudiantes ayant un diagnostic d'un professionnel ou d'une professionnelle (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par mio à "Service, CSA" ou par courriel à [servicesadaptés@cegepmontpetit.ca](mailto:servicesadaptés@cegepmontpetit.ca).

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur ou votre professeure dès le début de la session afin de discuter avec lui ou elle des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

**GRILLE DE CORRECTION DU CODE****O ORTHOGRAPHE****G GRAMMAIRE**

- G1** Accord dans le groupe nominal
- G2** Accord dans le groupe verbal
- G3** Accord du participe passé
- G4** Formes verbales
- G5** Homophones grammaticaux

**S SYNTAXE**

- S1** Structure
- S2** Concordance verbale
- S3** Marqueurs de relation
- S4** Pronoms et déterminants
- S5** Ponctuation

**V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)****T TYPOGRAPHIE**

- T1** Emploi des majuscules
- T2** Règles typographiques

# Guide de révision en 3 étapes

Pour réviser un texte, il importe d'être MÉTHODIQUE, MINUTIEUX(-SE) et MOTIVÉ(E). Adopter ces trois attitudes, les « 3M », est la clé de la réussite.



## 1 Au moment de rédiger le texte

**Souligner les mots dont vous doutez de l'orthographe ou de l'accord** afin de les réviser après la rédaction.

## 2 Au moment de corriger le texte

- **Relire la dernière phrase rédigée**<sup>1</sup>.
- **Repérer les erreurs** dans cette phrase en révisant les 9 points du tableau suivant.
- **Corriger les erreurs** dans cette phrase.
- **Répéter cette procédure avec la phrase précédente** et ainsi de suite jusqu'à la première phrase du texte.

### À réviser

#### Syntaxe

1. Chaque phrase est **complète** (sujet-verbe-complément) et **bien structurée** (mots placés dans le bon ordre, concordance des pronoms, verbes écrits au présent de l'indicatif).
2. Chaque phrase est **bien ponctuée** (majuscules, points, virgules).
3. Chaque phrase est courte et sensée (une phrase correspond à une idée). Scinder une phrase trop longue pour en créer deux ou trois. **Un truc** : il doit y avoir **un seul coordonnant ou un seul subordonnant par phrase**.

#### Grammaire Orthographe

4. Identifier chaque **verbe conjugué** et repérer son **sujet** en posant la question « QUI EST-CE QUI ? » ou « QU'EST-CE QUI ? » suivie du verbe. Vérifier son **accord** (sing. ou plur.) et sa **conjugaison** (radical et terminaison).
5. Repérer tous les **verbes qui se terminent en « ER »** et vérifier s'il est possible de remplacer chacun d'eux par mordre (aimer) ou mordu (aimé).
6. Repérer les **participes passés**. **Seul**, le p.p. s'accorde avec le **nom** qu'il accompagne. Avec **être**, le p.p. s'accorde avec son **sujet**. Avec **avoir**, identifier le **C.D.** en posant la question « QUI ? » ou « QUOI ? » après le p.p. et accorder celui-ci avec son **C.D.** s'il est placé **avant le verbe**. Faire l'accord (genre et nombre).
7. Relier chaque **nom** à son **déterminant** et à son ou ses **adjectif(s)** et les accorder (genre et nombre).
8. Chercher dans le dictionnaire tous les mots **dont l'orthographe** ou le **sens** est incertain.
9. Repérer les **homophones** (ex. : ces/ses/c'est, a/à, on/ont, etc.) et appliquer la règle appropriée.

## 3 Après la révision du texte

Relire le texte à partir du début afin de vérifier que les corrections apportées ne nuisent pas à la compréhension générale. S'assurer que **le texte présente des idées cohérentes entre elles** grâce aux **marqueurs de relation**, aux **organisateurs textuels** et aux **pronoms de reprise** appropriés.

<sup>1</sup> Il est préférable de corriger son texte « à rebours », à partir de la dernière phrase. D'une part, cette technique brise la linéarité du texte et, d'autre part, elle permet d'identifier davantage d'erreurs, puisqu'elles sont habituellement plus nombreuses à la fin d'un texte.

## GRILLE DE RÉVISION PERSONNALISÉE

Constituez un aide-mémoire dont vous servirez pour réviser vos prochaines rédactions.

	EXEMPLES D'ERREURS	ERREURS CORRIGÉES	RÈGLES, TRUCS...